

MAIRIE DU PALAIS-SUR-VIENNE

DELIBERATION N°33/2023

Approbation du Compte Administratif 2022 - Budget Principal

Le 06 avril deux mille vingt-trois,

Le Conseil Municipal de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ludovic GERAUDIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2023

Membres en exercice	29
Présents	18
Représentés	9
Nombre de Votants	26
Pour	/
Contre	/
Abstention	

Présents : M. Ludovic GERAUDIE - M. Christophe BARBE - M. Richard RATINAUD - M. Fabien HUSSON - M. Thierry LORCIN - Mme Brigitte MEDARD - Mme Véronique TRICARD - M. Jean-Marie PAILLER - M. Abdelaâziz FACIL - Mme Valérie CHATENET - Mme Claire LASPERAS - M. Sylvain BONGRAND - M. Denis LIMOUSIN - M. Christophe MAURY, M. Saïd FETTAHI, Mme Corine JUST, M. Grégory BOUCHEREAU, Mme Valérie GILLET

Représentés : Mme Pauline MARANDE par M. Jean Marie PAILLER, Mme Nathalie PEROLEs par Mme Véronique TRICARD, Mme Gaelle BEAUNE par Mme Brigitte MEDARD, M. Jean Marie TEXONNIERE par Mme Valérie CHATENET, Mme Christine DESMAISONS par M. Ludovic GERAUDIE, Mme Laetitia COTARD par M. Sylvain BONGRAND, - M. Damien PETIT par M. Fabien HUSSON, Mme Nadine PECHUZAL par M. Denis LIMOUSIN, M. Laurent COLONNA par M. Christophe MAURY

Excusés : M. Lucien COURTIAUD, Mme Géraldine BELEZY

Monsieur Denis LIMOUSIN a été élu secrétaire de séance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le compte administratif 2022 du budget principal présenté par Monsieur le Maire,

DECIDE DE :

- **DESIGNER** pour la séance où sont à débattre le Compte Administratif du budget principal de Monsieur le Maire, Monsieur Richard RATINAUD, Président de Séance.

- **D'APPROUVER**, hors la présence de Monsieur le Maire, les dépenses et recettes imputées par mandats et titres émis par Monsieur le Maire pour le budget principal de la commune, dont les totaux recourent exactement les écritures du Receveur Municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – BUDGET COMMUNAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022 (A)	5 557 662,16
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022 (B)	6 093 581,51
RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2022 [(B-A)=C]	535 919,35
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2021 (D)	2 495 319,94
TOTAL DES RECETTES CUMULEES (B+D)	8 588 901,45
EXCEDENT DE CLOTURE (C+D)	3 031 239,29
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022 (A)	1 186 204,61
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022 (B)	1 070 484,88
RESULTAT NET DE L'EXERCICE 2022 [(B-A)=C]	-115 719,73
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2021 (D)	-389 578,09
TOTAL DES DEPENSES CUMULEES (A-D)	796 626,52
DEFICIT DE CLOTURE (C-D)	-505 297,82

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
En Mairie, le 07 avril 2023
Le Maire,
Ludovic GERAUDIE

Transmis à la Préfecture le : 11 avril 2023
Publié le : 12 avril 2023

